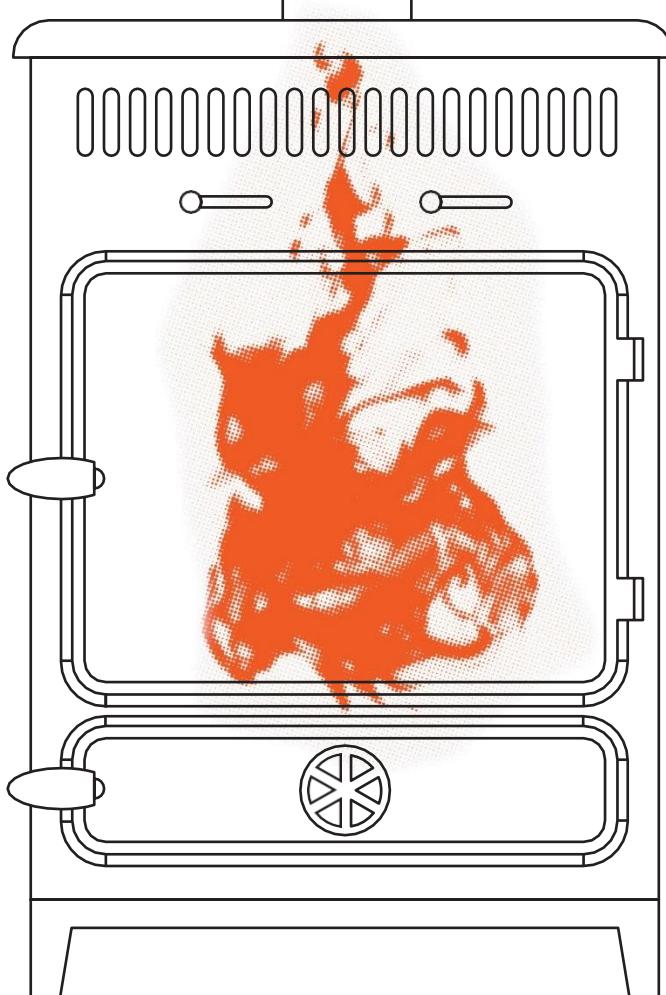


## PRIME AIR BOIS : JUSTIFICATIFS POST-TRAVAUX



Les justificatifs post-travaux sont à compléter ou déposer directement sur le [Portail des Aides](#) si vous avez utilisé cet outil pour déposer votre dossier.

Si non, vous avez la possibilité de les transmettre directement à l'Agence du Climat (cf coordonnées page suivante)

Financé par



# Fiche 4 : Demande de versement de la prime air bois

NB : À compléter directement sur le [Portail des aides](#) si vous avez utilisé cet outil pour déposer votre dossier

Je soussigné(e) bénéficiaire,

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de début des travaux : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ : ne doit pas être antérieure à la date d'autorisation de démarrage des travaux

Date de fin des travaux : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Demande le versement de la Prime Air Bois à l'Eurométropole de Strasbourg.

Fait à ..... le .....

Signature du bénéficiaire :

Pièces à joindre :

1. Facture(s) certifiée(s) acquittée(s), correspondant à l'achat ainsi qu'à la pose du matériel
  - les factures doivent être signées et tamponnées par l'installateur / vendeur
  - le restant à payer doit être égal à 0
2. Le certificat de destruction de l'ancien appareil
3. Une photographie de la nouvelle installation

Si vous n'avez pas utilisé le [Portail des Aides](#) pour déposer votre dossier, veuillez compléter cette fiche et l'envoyer à l'Agence du climat avec l'ensemble des justificatifs demandés :

- par mail à l'adresse : [fondsairbois-ems@agenceduclimat-strasbourg.eu](mailto:fondsairbois-ems@agenceduclimat-strasbourg.eu)
- ou par courrier à l'adresse :

Fonds air bois  
Agence du climat de l'Eurométropole de Strasbourg  
2 Avenue de la Forêt Noire  
67000 Strasbourg

Partie réservée à la structure en charge de l'instruction :

La structure certifie que le dossier est complet et qu'il est conforme au référentiel demandé

Signature et visa :

# Fiche 5 : Certificat d'élimination de l'ancien appareil

Strasbourg.eu  
eurométropole

**FONDS AIR BOIS**

## Partie 1 – A REMPLIR PAR LE PARTICULIER

Un exemplaire à joindre au dossier de demande d'aide.

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Certifie avoir déposé mon ancien appareil de chauffage au bois auprès d'une entreprise OU d'une déchèterie : partie 2 OU 3 à faire remplir.

Lieu de dépôt : .....

Signature du particulier : .....

## Partie 2 – A REMPLIR PAR L'ENTREPRISE

Un exemplaire à joindre au dossier de demande d'aide.

Je soussigné(e) nom, prénom et poste occupé : .....

Représentant la société : .....

Numéro de SIREN : .....

Adresse : .....

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage désigné en partie 1 et m'engage à procéder à sa destruction physique ou à son recyclage.

Fait à : ..... Le .....

Signature et tampon : .....

## Partie 3 - A REMPLIR PAR LE GARDIEN DE LA DECHETERIE EN DEUX EXEMPLAIRES :

Un exemplaire remis au gardien du site et un exemplaire remis au déposant à joindre au dossier de demande d'aide.

A été déposé en déchetterie :

- Poêle à bois
- Chaudière à bois
- Cuisinière à bois
- Insert
- Foyer ouvert
- Autre (préciser) :

.....

Lieu de dépôt :

- Strasbourg Robertsau
- Strasbourg Meinau
- Strasbourg Koenigshoffen
- Strasbourg Wacken
- Ostwald "La Vigie"
- La Wantzenau
- Breuschwickersheim\*

\* Uniquement accessible avec badge aux habitants des communes de Achenheim, Breuschwickersheim, Osthoffen, Kolbsheim, Hangenbieten.

Fait à : ..... Le .....

Signature et tampon : .....

# Fiche 6 (facultative) : Attestation sur l'honneur de fin d'utilisation d'une cheminée à foyer ouvert

Cette fiche, facultative, est à compléter uniquement si vous remplacez votre cheminée à foyer ouvert par un appareil à foyer fermé installé à un autre endroit de votre habitation, sans que vous ne soyez en mesure de justifier de l'élimination de cette dernière.

**Si vous disposez d'un certificat d'élimination ou de dépôt en déchèterie, ou si le nouvel appareil est installé au même endroit, cette fiche n'est pas nécessaire.**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

- certifie avoir installé un nouvel appareil de chauffage au bois respectant les critères d'éligibilité du fonds air bois de l'Eurométropole de Strasbourg
- atteste sur l'honneur que je n'utiliserais plus ma cheminée à foyer ouvert
- accepte le principe de visite sur site par un agent de l'Eurométropole de Strasbourg, ou de toute structure mandatée par l'Eurométropole de Strasbourg, pour constater la bonne mise en œuvre du nouvel équipement et la non utilisation de l'ancien.

Fait à ..... le .....

Signature du bénéficiaire :